

Pour une politique publique nationale de santé- environnement au cœur des territoires

Déclaration du groupe CGT-FO

Cet avis s'inscrit dans cette volonté de penser la santé dans une vision transversale qui permet la prise en compte des facteurs environnementaux. Au-delà de cette vision globale, le texte qui nous est présenté montre à quel point les appartenances sociales des personnes constituent aussi un élément qui renforce ou diminue les inégalités d'exposition à ces facteurs.

Malheureusement, ce sont en effet souvent les plus pauvres et les plus vulnérables qui en paient le prix le plus fort. Ces relations doivent évidemment être mieux connues et documentées et le groupe FO soutient l'ensemble des préconisations qui plaident pour l'amélioration de notre recherche dans ce domaine, en lui garantissant le soutien des pouvoirs publics et de meilleurs financements.

Ce soutien doit également toucher l'ensemble des acteurs concernés par ces questions de santé, comme les collectivités territoriales, les ARS, les observatoires régionaux de santé, etc.

Une politique de sensibilisation à l'importance d'un environnement sain et de qualité doit aussi être favorisée. Elle doit se faire à différents niveaux de notre système scolaire mais aussi toucher les élus, les personnes chargées de mettre en place les politiques publiques, sans oublier le grand public.

Il faut une réelle politique de santé-environnement qui touche l'ensemble de la société et qui agit sur tous les fronts, car les défis à relever sont énormes. Selon l'OMS, nos systèmes de santé doivent intégrer rapidement les effets du changement climatique pour mieux répondre aux risques d'explosion de certaines maladies et à la surmortalité liés à la dégradation de l'environnement.

Le monde du travail ne doit pas rester à l'écart de cette approche qui remet les politiques préventives au cœur de l'action. C'est en effet aussi sur les lieux de travail que les expositions aux différents polluants doivent être combattues.

Les dégradations environnementales sont également une source de dégradation de la santé au travail. Pour le groupe FO, la santé au travail doit reprendre toute sa place et avoir les moyens nécessaires pour assurer une meilleure prévention des risques notamment environnementaux sur la santé des travailleurs.

Il faut une réelle politique d'adaptation du monde du travail aux changements climatiques. Nous avons vu à quel point les différentes vagues de chaleurs, par exemple, ont augmenté les risques professionnels dans certains secteurs d'activité.

Pour le groupe FO, cet avis montre bien les différents enjeux que notre politique de santé doit traiter. Bien sûr nous regrettons que le texte ne consacre qu'une place réduite

à l'impact du changement climatique sur la santé au travail et qu'aucune préconisation ne soit formulée sur ce sujet, même s'il est bien indiqué qu'un travail spécifique sur cette question sera mené par le CESE.

Nous remercions les rapporteurs pour ce travail et les pistes qu'ils ouvrent afin d'intégrer le poids des facteurs environnementaux sur notre santé. Le groupe FO a voté pour cet avis.